

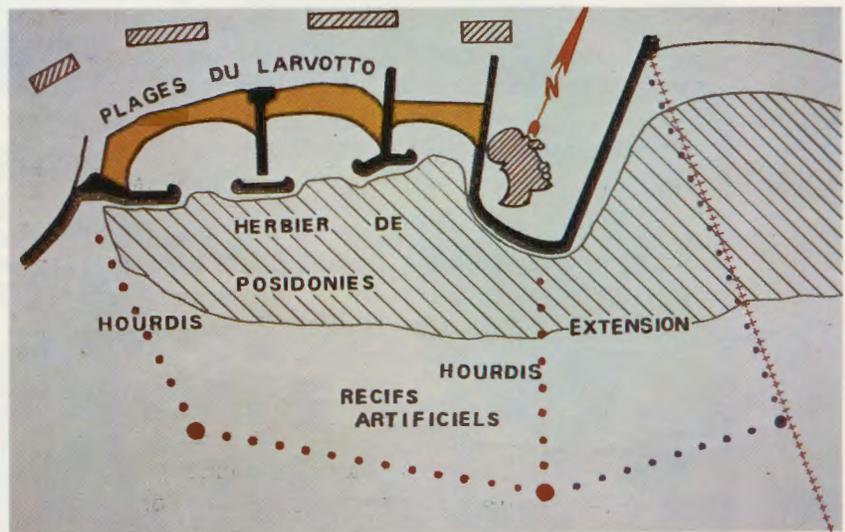
# Association Monégasque pour la Protection de la Nature



Compte-rendu des activités 1980/1981



# Association Monégasque pour la Protection de la Nature



## Compte-rendu des activités 1980-1981

Couverture :

Mollusque Nudibranche  
*Glossodoris Valenciennesi*

Photo : R. Pronzato

# Développement de la Réserve sous-marine de Monaco

Le développement de la Réserve sous-marine de Monaco est l'un des objectifs prioritaires de l'Association. Diverses étapes ont été franchies jusqu'à ce jour, on peut les résumer ainsi :

## Le choix de la zone maritime à protéger

Il a été déterminé par la présence dans les eaux côtières monégasques d'une prairie de phanérogames marines appelée "Herbier de Posidonies". Ces Herbiers rappelés sont d'une importance considérable pour la vie marine (biocénose comprenant plus d'un millier d'espèces différentes, lieu de frai et de ponte, source d'oxygénation de l'eau,...) pour la stabilité des plages (fixation du substrat sableux ou sablo-vaseux par les rhizomes). En outre, ces Herbiers sont en Méditerranée Nord Occidentale doublement menacés car situés à la limite Nord de l'extension géographique de l'espèce et à une profondeur comprise entre 5 et 30 mètres qui les expose aux agressions permanentes des activités humaines.



## La construction de récifs artificiels

Nos récifs ont été immergés dans le but d'amplifier l'attraction naturelle qu'exerce une zone marine soustraite aux influences de l'activité humaine, sur les animaux et plus particulièrement la faune ichthyologique en les protégeant de leurs prédateurs. Ils servent également de supports pour le développement d'algues, d'invertébrés marins et la fixation des œufs. Divers modèles ont été construits afin de rechercher la structure la plus économique et la mieux adaptée.

La réimplantation d'espèces qui avaient disparu de la zone protégée en raison de leur sensibilité aux modifications du milieu ou de l'intérêt économique qu'elles représentent, a fait l'objet d'opérations ponctuelles.

A chacune de ces étapes des questions se posent. L'Herbier protégé est-il en bon état ? En régression ? Les structures immergées sont-elles nocives ? Permettent-elles l'installation d'un peuplement identique à celui des substrats naturels voisins ? Augmentent-elles la production organique du milieu marin ? La réinstallation d'espèces se fait-elle dans de bonnes conditions ? Conduit-elle à une population stable ?

Nous avons cherché des réponses à ces questions en développant des collaborations avec des spécialistes de chacun de ces pro-



Construction d'un récif alvéolaire de 500 Kg.

Photo : C. Giordan

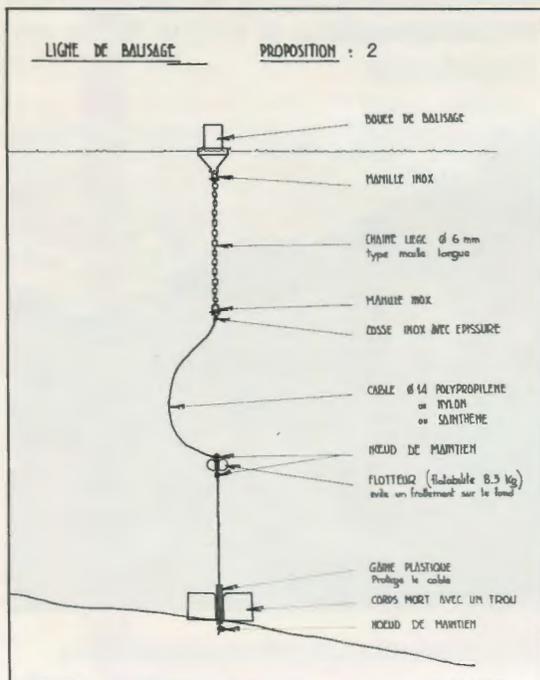
blèmes (balisage inférieur de l'Herbier, étude des peuplements des récifs artificiels et de leur évolution, etc...). C'est à la réalisation de ce programme que nous nous sommes attachés en 1980-1981.

## MAINTENANCE DU BALISAGE EN SURFACE DE LA RESERVE SOUS-MARINE

Les travaux de maintenance de notre Réserve sous-marine exigent de nombreuses interventions pour :

- la surveillance de la zone tant en surface qu'en profondeur;
- l'entretien constant du balisage de surface.

Grâce au bienveillant concours de Mme et M. Luigi Frateschi, industriels monégasques, notre Association a bénéficié d'un important stock de bouées et de câbles nylon qui nous ont permis, au cours du mois de juin et d'une partie du mois de juillet 1981, de remettre entièrement en ordre le balisage quelque peu malmené au cours du dernier hiver.



Quarante deux bouées côniques jaunes, autant de bouées intermédiaires et mille mètres de câbles nylon ont été mis en place.

Dès le 15 juillet, le balisage était complètement refait à neuf, chaque bouée ayant été en outre dotée de l'inscription "Réserve sous-marine de Monaco".

Nous avons pu constater que le système mis en place, amélioré dans sa présentation par rapport aux années précédentes, a été bien compris par les pilotes des nombreux navires de plaisance qui sillonnent la baie de Monaco.

La Police Maritime de Monaco et les policiers chargés de la sécurité des plages ont eu leur tâche facilitée; peu d'infractions ont été relevées.



Vedette de la Police Maritime

Photo : J.-P. Giordano

C'est un point positif à mettre à l'actif de la délimitation du périmètre de la Réserve par un système visuel clair et précis.

Plusieurs messages ont été diffusés dans la presse locale rappelant aux usagers l'existence d'une part de la Réserve, et l'interdiction de navigation avec des bateaux à moteur, à l'intérieur du périmètre protégé et d'autre part que les bouées ne doivent pas être utilisées pour y amarrer pédalos et engins de plage.

# Opérations en cours

## BALISAGE DE LA LIMITE INFERIEURE DE L'HERBIER DE POSIDONIES.

Les balises disposées à la limite inférieure de l'Herbier voici quatre ans par l'équipe de M. Alexandre Meinez, Maître Assistant à la Faculté des Sciences de Nice, ont fait l'objet de contrôles réguliers pendant les périodes estivales qui ont suivi leur implantation.

Ces balises ont pour objectif de permettre de vérifier comment se comporte l'évolution de cette prairie : extension ou régression.

L'expérience en cours devra se poursuivre pendant encore au moins deux années avant de pouvoir tirer des conclusions fondées sur les observations du site. Ce délai est nécessaire en raison de la croissance très lente des rhizomes de ces plantes : quelques centimètres par an.

S'il ne nous est pas encore possible d'indiquer avec précision quelle a été l'évolution de l'Herbier, nous pouvons tout au moins affirmer que grâce aux efforts entrepris depuis six années et aux textes réglementaires qui le protègent, les graves atteintes dont il était l'objet (ancres de navire, filets traînants) ont disparu. C'est un point positif à mettre à l'actif de l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature.



Une des balises mises en place à la limite de l'Herbier afin d'en suivre l'évolution.

## IMPLANTATION DE "PINNA NOBILIS" DANS LA RESERVE

Avant l'avènement de la plongée sous-marine, les grandes Nacres (*Pinna nobilis* L.) aussi appelées "jambonneaux de mer" existaient en grand nombre dans la région de Monaco. Elles ont aujourd'hui presque entièrement disparu.

Ces mollusques ressemblant à des moules géantes, pouvant dépasser 60 cm, sont fichés dans le sol et ne se déplacent pas. Pour que la reproduction puisse avoir lieu, ces animaux ne doivent pas être trop éloignés les uns des autres.



*Pinna nobilis* en bordure de l'Herbier de Posidonies  
Photo : M. Higuette

Leur récolte intensive par les plongeurs, entraînant leur quasi disparition, fait qu'il y a peu de chance de repeuplement, les rescapés éventuels étant trop espacés.

Il était donc intéressant d'essayer de reconstituer artificiellement un peuplement de Nacres suffisamment dense dans un endroit non perturbé par les plongeurs. Trente Nacres provenant de Corse et de la région toulonnaise ont été implantées en Mai 1979 dans l'Herbier par 15 mètres de profondeur.



Immersion de récifs par hélicoptère

Photo : E. Debernardi

Plus de 2 ans après, 19 d'entre elles sont toujours vivantes, 8 coquilles vides ont été retrouvées et 3 ont disparu.

Les mesures faites sur les coquilles montrent que la croissance des Nacres dans le lieu de réimplantation est très lente (1 à 2 cm par an) surtout pour les animaux ayant déjà atteint une grande taille.

Depuis leur implantation ces nacres ont déjà eu trois saisons de reproduction possibles, mais les éventuelles larves planctoniques ont pu être entraînées hors de la Réserve par les courants marins et aucun jeunes n'a été observé.

Cette expérience prouve toutefois qu'il est possible d'implanter des Nacres provenant de régions assez éloignées.

#### **IMMERSION DE 16 RECIFS ARTIFICIELS**

Afin d'accroître et de différencier par des structures plus petites l'habitat offert à la faune et à la flore locales, notre Association a lancé une opération de construction de récifs artificiels alvéolaires sur dalles en béton armé, d'un poids unitaire de 500 kg. Seize récifs ont été ainsi réalisés.

Ces structures comportent une dalle en béton armé d'un mètre carré, sur laquelle ont été cimentées trois, quatre ou cinq rangées de hourdis alvéolaires. Elles ont été immergées le 11 septembre 1980, sur une superficie d'environ 500 mètre carrés, à une profondeur de 25 mètres, en faisant appel à un hélicoptère de la Société Héli Air Monaco.

Les seize rotations et les opérations d'immersion ont nécessité une heure et demi de travail aérien, l'intervention de notre ami Christophe Saquet plongeur professionnel et l'assistance de la Vedette "Jacques Boissy" de la Police Maritime.

La station FR 3 Côte d'Azur, a délégué sur place une équipe spécialisée qui a filmé, pour les besoins de l'émission régionale Côte d'Azur du soir, cette opération inhabituelle parfaitement réussie.

# Opérations nouvelles

TRAVAUX DE  
L'UNIVERSITE DE GENES  
(Institut de Zoologie)

En mars 1980 une équipe de chercheurs de l'Université de Gênes, sous la direction de M. le Professeur Michele Sarà, Directeur de l'Institut de Zoologie nous faisait part de l'intérêt qu'elle attachait à la Réserve sous-marine de Monaco, et exprimait le désir d'être autorisée à y effectuer des recherches sur la faune et la flore.



Récif alvéolaire octogonal 6 mois après l'immersion  
à 14 mètres

Photo : J.-P. Giordano

Cette équipe composée de MM. Andrea Balduzzi, Ferdinando Boero, Riccardo Cattaneo, Fabio Cicogna, Maurizio Pansini, Roberto Pronzato, engageait une première campagne d'investigations du 7 au 11 juillet 1980.

Elle permit à nos amis de ramener de très nombreux échantillons prélevés tant sur les récifs artificiels que sur les enrochements naturels qui existent sur les fonds de la Réserve.

L'étude de ces échantillons en laboratoire a donné lieu à une première communication



Récif artificiel octogonal 6 mois après l'immersion  
à 14 mètres

Photo : J.-P. Giordano

qui fait apparaître une colonisation très rapide des récifs par la faune et la flore benthiques.

Compte tenu de l'intérêt que représente ce laboratoire naturel sous-marin, la même équipe est revenue sur le site les 12, 13 et 14 mai 1981.

L'ensemble des observations faites à ce jour par ces chercheurs a été résumé dans une communication scientifique qui compare les résultats obtenus sur trois types de récifs :

- blocs de pierre de carrière ;
- hourdis alvéolaires assemblés en plongée ;
- récifs alvéolaires préfabriqués à terre ; dont nous extrayons le texte ci-après :

*" La comparaison des données obtenues à partir des prélèvements et relatives aux spon-*



Corps mort d'ancrage des balises de surface.

Photo : J.-P. Giordano

gaires hydrozoaires, bryozoaires, et mollusque met en évidence l'écart existant entre la diversité des espèces présentes dans le milieu naturel et la relative pauvreté du peuplement des structures artificielles immergées alors que l'on ne note pas des différences importantes dans le nombre des espèces retrouvées sur les divers types de substrats artificiels. Tenant compte au contraire de la composition spécifique des peuplements, il semblerait, au vu de ces premiers éléments, que la structure artificielle la plus semblable aux rochers naturels soit le récif de blocs de pierre de carrière, même s'il a été colonisé par un nombre restreint d'espèces. Ce jugement doit-être tempéré en raison du temps d'immersion plus grand de ce type de récifs. Le "rendement" des hourdis alvéolaires comme substrat artificiel pour l'implantation de "Benthos fixé" semble bon, comme le confirme l'examen détaillé, effectué en laboratoire, de deux éléments prélevés sur un récif de hourdis assemblés en plongées en 1977, à environ 20 mètre sur un fond de vase. Le nombre d'espèces qui se sont fixées sur ce matériau en trois ans est très élevé. Même si, compte tenu des différents modes d'échantillonnage, il n'est pas possible de faire une comparaison directe avec les peuplements des autres structures, ces éléments apparaissent bien recouverts d'organismes et relativement peu sensibles aux dépôts de sédiments. Les diverses ouvertures qui les traversent créent des zones d'exposition variable à la lumière et permettent une bonne circulation de l'eau à l'intérieur alors que la rugosité des faces favorise la fixation d'organismes. Les



Chapon (*scorpaena scrofa*) dans un récif alvéolaire  
Photo : J.P. Giordano

blocs de pierre de carrière, peut-être à cause de leur emplacement différent, apparaissent recouverts d'une importante couche de limon; leur conformation, de plus, fait qu'un récif construit avec ce matériau est moins riche en cavités, que celui construit avec des hourdis. En outre, leur poids élevé rend impossible leur regroupement sous l'eau.

Les unités de récifs alvéolaires construits, sont sans doute les structures les plus intéressantes parmi celles immergées dans la



Rouget de roche  
*Mullus surmuletus*

Photo : A. Palmier



Congre gourmand nourri par un plongeur de la  
Police Maritime

Photo : J.-P. Giordano

*Réserve. Non seulement, elles sont riches en trous, galeries, et refuges, mais de plus leur large base d'appui et leur relative légèreté (7 tonnes sur environ 7,5 m<sup>2</sup>) limitent beaucoup l'enfoncement, sur les fonds mous. En outre, leur hauteur les met suffisamment à l'abri des sédiments.*

*L'évolution du peuplement sur deux structures de ce type immergées à 8 et 30 mètres de profondeur apparaît très différente. A 8 m, après un an d'immersion, le recouvrement des algues photophyles était pratiquement terminé. Par contre, à 30 m, cette composante manquante, la structure est apparue assez dépouillée, le peuplement étant caractérisé par la présence abondante de "Polychètes Filograna sp.". Au cours de la deuxième campagne de prélèvement en mai 1981, la première structure avait un aspect très similaire (hormis les différences saisonnières) à celui de l'année précédente; à 30 m, au contraire, les "Polychètes Filograna" montraient une tendance à la régression et le peuplement dans son ensemble semblait plus abondant et plus varié."*

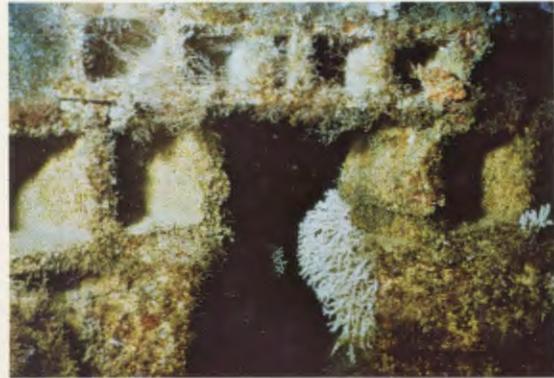
## CONSTRUCTION DE RECIFS ARTIFICIELS OCTOGONAUX

Afin d'aider l'équipe des chercheurs de Gênes à obtenir des informations plus précises sur la colonisation des récifs artificiels et sur la nature des peuplements susceptibles de s'y fixer, nous avons décidé la construction de trois nouveaux récifs artificiels d'un poids unitaire de dix tonnes, réalisés sur



Récif alvéolaire octogonal

Photo : E. Debernardi



Récifs artificiels avec *Scorpaena porcus*

Photo : J.P. Giordano

une dalle en béton armé de 3 mètres de long, 2,5 mètres de large et 15 centimètres d'épaisseur.

Sur chacune de ces dalles ont été cimentés suivant une implantation octogonale 200 hourdis alvéolaires comportant chacun 3 trous, ce qui fait au total 600 cavités qui aboutissent à un puits central d'un mètre carré de section.

L'ensemble s'élève à une hauteur de deux mètres. La structure octogonale, permet à la lumière solaire d'apporter le maximum d'énergie sur chacune des facettes.

En outre, la partie supérieure de ce type de récifs est démontable et permet la récupération successive de hourdis alvéolaires pour les examiner en laboratoire. La colonisation de ces récifs peut ainsi être étudiée sur plusieurs années. Leur immersion suivant une perpendiculaire au rivage à 14,22 et 32 mètres de profondeur permettra de suivre l'influence du paramètre profondeur sur la nature et la vitesse de peuplement.

## EXPERIENCE DE PEUPEMENT EN JEUNES HOMARDS

La diminution des captures de crustacés est d'une manière générale constatée chaque année. Aussi, l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (I.S.T.P. M.) procède à des études de repeuplement des fonds marins.

Dans cette optique a été créée une Association pour le Repeuplement des Fonds à

Crustacés qui possède une écloserie à l'Île d'Yeu. Cette Association s'est engagée dans la production de homards qui se prêtent bien au repeuplement, malgré leur période de maturation qui s'étale sur plusieurs années. L'intérêt économique et la sédentarité de ces crustacés qui se fixent volontiers à l'endroit où ils ont été déposés, constituent les facteurs essentiels de l'opération.

L'I.S.T.P.M. ayant programmé avec la C.I.P.A.L.M. une expérience de repeuplement dans les Alpes-Maritimes, 750 jeunes ho-



Bébé homard déposé dans un hourdi alvéolaire

Photo : C. Saquet

mards sur les 3000 commandés par la C.I.P.A.L.M. ont été proposés à l'A.M.P.N. aux fins d'immersion dans la Réserve.

L'opération préparée en collaboration étroite entre l'I.S.T.P.M. et la C.I.P.A.L.M. a eu lieu le Samedi 27 Juin 1981.

Les petits crustacés de 6 à 7 centimètres, âgés de 1 an venus de l'Île d'Yeu par avion ont été pris en charge à l'aéroport de Nice Côte-d'Azur par notre Secrétaire Général, qui les a convoyés grâce à un hélicoptère mis à notre disposition par la Direction du Tourisme et des Congrès, jusqu'au terre-plein de Fontvieille, ceci afin de gagner

le maximum de temps et éviter des pertes inutiles.

Dès leur arrivée à Monaco, une équipe de 17 plongeurs, placée sous la responsabilité de Christophe Saquet, partait immédiatement vers la Réserve, accompagnée pour la sécurité, par les plongeurs de la Police Maritime.

Pendant près de 3 heures, ces plongeurs, pour la plupart membres de l'Association mais intervenant à titre personnel, ont effectué de nombreux va-et-vient entre les embarcations et les fonds marins, notamment les récifs artificiels pour y disperser, l'un après l'autre, chacun de ces petits homards.

Nous pouvons dire que l'opération s'est soldée par un réel succès. En effet, nous devions affronter de nombreuses difficultés, en raison du très court délai qui nous était imparti et de l'obligation d'effectuer chaque lâcher en des points éloignés de 8 à 10 mètres afin que nos jeunes pensionnaires, dont le cannibalisme est bien connu, ne s'entre-tuent pas.

Des contrôles seront faits, par plongées dès le printemps 1982 afin de vérifier si ces petits homards ont accepté leur nouveau milieu.



Bébé homard

*Homarus vulgaris*

Photo : E. Debernardi

## APPROCHE DE LA FAUNE MARINE

Depuis bientôt trois années, une de nos adhérentes, Madame Christiane Cartier-Grasset, a tenté à titre personnel une expérience d'approche de la faune marine installée dans les alvéoles des plages de l'anse du Larvotto.

Nous avons pu constater, dans le cadre de cette expérience, combien d'importantes quantités de poissons (saupes, sars, dorades, loups, mulets) ont pris l'habitude de s'ap-



Madame Cartier Grasset et ses... pensionnaires  
Photo : J.-P. Giordano

procher d'elle, dès l'instant où, leur apportant de la nourriture, ces poissons ont acquis la notion du caractère inoffensif de son action.

Nous avons pu vérifier nous-mêmes l'originalité de cette expérience, qui a été suivie par des milliers de touristes au cours de ces trois années, émerveillés de voir à quel point l'homme peut, dans des conditions bien déterminées, recevoir des animaux qui l'approchent "l'amitié" que parfois ses propres congénères lui refusent.

Cette expérience se poursuit d'ailleurs et nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredits, que nos alvéoles des plages du Larvotto sont devenues, tout au moins pendant la période estivale, de véritables aquariums où les poissons peuvent, tout à loisir, suivre le comportement des êtres humains.

Si le Musée Océanographique de Monaco permet à ses visiteurs d'admirer dans ses

merveilleux aquariums des espèces locales ou exotiques, la Réserve sous-marine de Monaco permet, quant à elle, aux espèces locales d'apprécier la fréquentation touristique des plages de la Principauté.



Dorade royale dans les enrochements des  
plages du Larvotto  
*Sparus auratus*

Photo : C. Saquet

## RESERVE SOUS-MARINE DE GOLFE JUAN

L'Association Monégasque pour la protection de la Nature a pu faire bénéficier de son



Port de Golfe-Juan  
Récif artificiel alvéolaire  
(Réserve sous-marine de Golfe-Juan).



Carte de la Réserve sous-marine de Golfe-Juan  
Photo : C.I.P.A.L.M.

expérience les techniciens de la Cellule d'Intervention pour la lutte contre les Pollutions dans les Alpes-Maritimes (C.I.P.A.L.M.), qui a créé dans la Baie de Golfe Juan une Réserve d'environ 50 hectares, équipée de récifs artificiels, constitués par des pneumatiques de récupération et par une série de structures alvéolaires identiques à celles précédemment immergées dans la Réserve sous-marine de Monaco.

La collaboration qui s'est ainsi créée permettra, d'apprécier dans les prochaines années les résultats des travaux entrepris en commun pour la sauvegarde du littoral des Alpes-Maritimes et de la Principauté.

## Opérations de reboisement

Au cours des deux années écoulées, notre Association ne s'est pas uniquement consacrée au monde sous-marin. Elle a continué à développer ses efforts pour apporter sa contribution à la protection de la couverture végétale de la région à laquelle nous sommes étroitement liés.

Notre préoccupation a été également d'y associer des jeunes, garçons et filles, pour leur montrer combien il est délicat de reconstituer un équilibre naturel trop facilement détruit par l'inconscience de l'homme.



Plantation de *Pinus*  
Photo : E. Debernardi

C'est dans cette optique que nous avons effectué, au cours des années 1978-1979 avec la collaboration des élèves des établissements scolaires de la Principauté, des opérations de reboisement. L'une d'entre elles a consisté en une tentative réalisée à la Pointe des Douaniers, située sur le territoire de la Commune de Cap-d'Ail, où deux cent cinquante Pins environ, avaient été mis en place au mois de novembre 1979.

Hélas, nous avons sous-estimé la rigueur particulière des conditions auxquelles allaient être soumis ces conifères, pourtant choisis en raison de leur résistance à l'air marin.

En effet, les vents violents et les embruns fortement chargés de sel ont-ils interdit toute reprise sauf pour quelques sujets situés dans une zone abritée par un écran végétal préexistant.

Nous avons alors demandé une étude particulière à MM. Auger et Allemand, Ingénieurs de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.) de la station d'Antibes, qui ont obtenu des résultats positifs lors d'opérations tentées dans des conditions similaires.

Cette étude aujourd'hui achevée préconise une revégétalisation progressive, du terrain par des espèces à développement de plus en plus important, chacune devant voir sa croissance protégée par celles mises en place auparavant.

La première phase de cette opération sera réalisée courant janvier ou février 1982. Des espèces particulièrement résistantes aux embruns constitueront un premier écran implanté en bordure de la zone remblayée avec de la terre convenablement labourée.

Bien entendu, ce n'est pas en quelques mois que nous retrouverons sur la Pointe des Douaniers des pins comparables à ceux qui existaient il y a plusieurs dizaines d'années.

Mais il n'est pas inutile que le grand public prenne conscience des difficultés et de la lenteur inhérentes à ce type d'opération.

Heureusement, la nature n'est pas toujours aussi rigoureuse. C'est ainsi que les Pins Noirs d'Autriche, plantés en février 1979 sur le versant Est de la Tête de Chien (La Turbie) ont connu une reprise tout à fait satisfaisante.

Sur les conseils de MM. Auger et Allemand nous avons entrepris, de leur fournir un léger apport d'engrais minéral après un binage destiné à dégager, dans un périmètre limité, les conifères de la végétation qui envahissait leur pied.

Un groupe de jeunes du Club des Sports et des Loisirs de Monaco, encadrés par MM. Forcherio et Aquilina, a accepté de participer à cette action, en janvier 1981.

Plus de 800 sujets ont ainsi bénéficié d'un peu plus d'espace et d'éléments nutritifs qui contribueront à leur bonne croissance.

Nous tenons à souligner l'intérêt et l'enthousiasme de nos jeunes amis qui ont consacré une matinée complète de leur temps de loisir, et ce malgré un froid exceptionnellement vif, à une opération bien menée sur un terrain difficile.

---

## Diffusion d'informations

### REALISATION D'UNE MAQUETTE DE LA RESERVE SOUS-MARINE DE MONACO

Conscient de l'utilité d'une représentation graphique et volumétrique des divers éléments qui constituent la Réserve sous-marine de Monaco, le Conseil d'Administration de l'A.M.P.N. a décidé de faire réaliser une maquette à partir des levés bathymétriques effectués par le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine Nationale Française, en avril 1979.

Sur cette maquette figurent ainsi, d'une part la zone couverte par la prairie de Posidonies montrant les diverses intensités de végétation et, au-delà de cette prairie, les fonds, jusqu'à moins 40 mètres, sur lesquels ont été immergés les récifs artificiels.

Le balisage en surface y est également représenté, l'ensemble étant complété par deux maquettes à plus grande échelle, montrant la disposition des rangées de hourdis constituant les récifs alvéolaires.

Ces maquettes facilitent une meilleure compréhension des travaux réalisés ou qui pourront l'être ultérieurement dans cette partie du domaine maritime monégasque. Elles serviront à illustrer des exposés donnés dans les établissements scolaires de la Principauté, ou lors de conférence ou symposiums auxquels notre Association serait invitée à participer.



Maquette de la Réserve sous-marine de Monaco

Photo : C. Giordan

Ces maquettes sont dues au talent de Mlle Florence Lehbrard et de M. Rudy Saboungui, étudiants aux Beaux Arts, membres de l'A. M.P.N..

**FABRICATION D'UNE AFFICHE,  
D'AUTOCOLLANTS, DE VIDE-POCHES  
ET DE BRIQUETS PORTANT  
L'INSCRIPTION  
"RESPECTEZ LA MER"**

Soucieuse de sensibiliser le public à un plus grand respect de la mer, notre Association a fait éditer en juin 1980, dix mille affiches intitulées "Respectez la mer" dont la maquette, a été réalisée par M. Bazzoli, dans ses ateliers du Boulevard Albert Ier.

Elles ont été diffusées sur l'ensemble du territoire de la Principauté, auprès des commerçants, dans les Hôtels, les établissements balnéaires, et bien au-delà de nos frontières, non seulement dans les départements des

Alpes-Maritimes, du Var, de la Corse, mais aussi en Italie, de Vintimille à Gènes notamment.

De nombreuses associations françaises ou étrangères nous ont en effet demandé de leur en adresser en quantité suffisante pour être affichées dans les ports et dans les prud'hommes. Le motif de cette affiche a également servi à l'édition d'un timbre par l'Office Monégasque des Timbres Poste, utilisé pour la correspondance pendant toute la durée de l'été 1981.

Enfin, ce motif a également été utilisé pour la fabrication de sept mille auto-collants et de deux mille cinq cent vide-poches ces derniers offerts par nos amis Mme et M. Frateschi. Notre Association les a mis en vente pour assurer une partie de la trésorerie nécessaire à ses travaux.

Enfin, ce motif a également été utilisé pour la fabrication de sept mille auto-collants, de deux mille cinq cent vide-poches ces derniers offerts par nos amis Mme et M. Frateschi et de mille briquets à gaz fabriqués